



Porte du parking - 16-18 rue Victor Hugo



CADRE DE VIE



SÉCURITÉ



TRANSPARENCE



MAINTENANCE

Cadre de vie. Au-delà du risque d'intrusion, cette situation dégrade le quotidien des résidents, des déjections ont été retrouvées à plusieurs reprises dans le parking laissé ouvert, posant un problème d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble de la résidence.

Sécurité. Tant que la porte reste bloquée ouverte, elle constitue une brèche dans la sécurité des deux immeubles, n'importe qui peut pénétrer dans les bâtiments et les jardins extérieurs par le parking sans aucun contrôle. Ce risque n'est pas théorique, le gardien a déjà dû faire sortir une personne sans domicile fixe qui s'était introduite dans le parking. Le bailleur nous a confirmé le 12 août qu'une plainte avait été déposée suite à l'acte de vandalisme du 10 au 11 août, mais que la procédure pour visionner le contenu des caméras de vidéosurveillance s'avère complexe et longue. Durant les périodes où la porte est restée ouverte, le 16-18 a sollicité chaque nuit l'intervention de la police municipale, en lien avec M. Pascal Turano (cinquième adjoint au maire, délégué à la sécurité), pour assurer la protection des résidents, des véhicules et des biens. Un panneau, aussi réglementaire ou dissuasif soit-il, n'empêchera personne de commettre un acte de vandalisme. Nos immeubles disposent déjà d'un dispositif de vidéosurveillance, la véritable amélioration attendue est une plus grande réactivité du bailleur pour la consultation des images en cas d'incident, afin qu'elle soit bien plus rapide qu'aujourd'hui.

Transparence. Le 16-18 relance le bailleur à chaque étape de ce dossier, un courrier urgent a été adressé le 28 juillet pour demander une date d'intervention écrite. Un nouvel échange a eu lieu le 5 août. Le 15 août, notre relance sur le statut de la vidéosurveillance et sur la nouvelle panne a reçu une réponse d'absence de M. Ettis, transmise à ses collègues pour suivi la semaine prochaine. Le 16-18 a également contacté M. Pascal Turano afin de l'informer de la situation et de faire reprendre les rondes de surveillance de la police municipale. Je souhaite remercier particulièrement M. Pascal Turano, au nom de l'amicale des locataires Le 16-18, pour sa disponibilité et sa réactivité quant à la sécurité de nos deux résidences. Il est aujourd'hui indispensable que le bailleur prenne ce sujet en priorité.

Maintenance. La première panne est survenue le 14 juillet 2026, jour férié, journée durant laquelle le 16-18 a directement signalé la situation à l'entreprise en charge de la maintenance, Precis Pose. Le lendemain, un technicien s'est déplacé et a confirmé, lors d'un échange avec le président de l'amicale, que des rongeurs avaient sectionné les câbles de la porte, un devis de réparation a alors été transmis au bailleur. Le devis a été validé et la commande officiellement passée le 24 juillet. Une première intervention a eu lieu le 31 juillet, mais les techniciens ne disposaient pas des bonnes pièces. Le prestataire a été relancé le 3 août, les techniciens sont intervenus le 5 août et la porte a été réparée. Elle a fonctionné normalement jusqu'au 10 août. Dans la nuit du 10 au 11 août, un acte de vandalisme est survenu, le câble a été sectionné. La porte a de nouveau fonctionné vingt-quatre heures plus tard, jusqu'à ce matin, 15 août, jour férié également, où une nouvelle panne a été constatée, dont la cause reste à déterminer. Comme souvent, c'est le 16-18 qui a directement contacté Precis Pose pour signaler la situation.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier. N'hésitez pas à nous signaler tout nouvel incident lié à cette porte, via notre adresse mail amicaledeslocataires@le16-18.fr.

L'Amicale des locataires · Le 16-18



Vous informe